

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

19 NOVEMBRE 2018

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Versement d'une aide
exceptionnelle au Conseil
Départemental de l'Aude
à la suite des inondations**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 20 novembre 2018
par voie d'affichages
~~notifié~~
transmis en sous-préfecture
le 20 novembre 2018
et qu'il est donc exécutoire.

Le 20 novembre 2018

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille dix huit, le 19 novembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 12 novembre deux mille dix huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire.

Etaient présents :

Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Madame TEA, Madame NICOLAS, Monsieur PRIoux, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE*, Madame AGUINET, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Monsieur LEGUAY, Madame ANDRE, Monsieur HAÏAT, Madame OLIVIN, Monsieur COUTANT, Madame MEUNIER, Monsieur PAQUERIT, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

*Monsieur JOUSSE (présent à partir du dossier 18 F 11)

Avait donné procuration :

Monsieur JOLY à Monsieur PÉRICARD
Monsieur COMBALAT à Monsieur AUDURIER
Monsieur VILLEFAILLEAU à Madame RICHARD
Madame RHONE à Monsieur LEVEQUE

Etait absente :

Madame CERIGHELLI

Secrétaire de séance :

Madame OLIVIN

Accusé de réception en préfecture
078-217805514-20181119-18-F-15-DE
Date de télétransmission : 20/11/2018
Date de réception préfecture : 20/11/2018

N° DE DOSSIER : 18 F 15

OBJET : VERSEMENT D'UNE AIDE EXCEPTIONNELLE AU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DE L'AUDE A LA SUITE DES INONDATIONS

RAPPORTEUR : Madame TEA

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Dans la nuit du dimanche 14 au lundi 15 octobre 2018, le Département de l'Aude a été durement touché par un orage d'une rare violence. L'équivalent de plusieurs mois de précipitations est tombé en une nuit sur la région.

Ces pluies torrentielles, et les inondations provoquées, sont les plus meurtrières depuis une dizaine d'années et ont provoqué des dégâts très importants nécessitant des investissements lourds afin de normaliser la situation.

Aussi, la Ville de Saint-Germain-en-Laye souhaite exprimer son soutien aux familles des victimes et aider celles et ceux dont les conditions de vie ont été bouleversées par cet épisode climatique.

Elle s'inscrit dans l'élan de solidarité national né au lendemain de cet orage en décidant le versement d'une aide exceptionnelle au Conseil Départemental de l'Aude à hauteur de 10 000 €.

Cette aide de la Ville viendra abonder le fond de concours mis en place par le Conseil Départemental de l'Aude à la reconstruction.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le versement d'une aide exceptionnelle au Conseil Départemental de l'Aude à hauteur de 10 000 € destinée à la reconstruction via le fonds de concours départemental.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

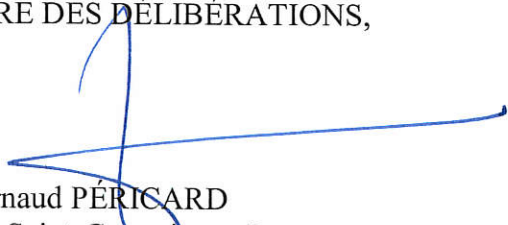
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le versement d'une aide exceptionnelle au Conseil Départemental de l'Aude à hauteur de 10 000 € destinée à la reconstruction via le fonds de concours départemental.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD
Maire de Saint-Germain-en-Laye